

## La récupération des eaux pluviales en rénovation de bâtiments durables

Durée :  
7 h

vendredi 7 avril 2023

Lieu :  
**CAPEB 16**  
24 Rue Guy Ragnaud  
16000 ANGOULEME

**Entreprise :** .....

**Cochez la case vous concernant :**  Moins de 11 salariés  Plus de 11 salariés

**Adresse :** ..... **CP/VILLE :** .....

**Tél (bureau/portable) :** ..... **Adresse mail :** .....

**Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) :** ..... **N°SIRET (14 chiffres) :** .....

**Stagiaire(s) ayant le statut de :**  Chef d'entreprise non salarié  Conjoint collaborateur  Gérant non salarié

**Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

**Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

**Stagiaire(s) ayant le statut de :**  Salarié  Gérant salarié

**Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

**Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

**Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

**Stagiaire(s) ayant le statut de :**

Demandeur d'emploi (n°identifiant ..... )  Autre (préciser.....)

**Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

Adhérent CAPEB 16-17-79-86		Non Adhérent CAPEB 16-17-79-86
Coût de la formation	250 € net de taxes par stagiaire	250 € net de taxes par stagiaire
Frais administratifs	€ - <b>Offerts</b> dans le cadre du partenariat ARFAB/CAPEB	60 € net de taxes par stagiaire
<b>Total à régler</b>	<b>250 €</b> net de taxes par stagiaire	<b>310 €</b> net de taxes par stagiaire

### Stagiaires non salariés

relevant du **FAFCEA Secteur Bâtiment** :

La formation peut être **partiellement financée** par le FAFCEA selon les critères de prise en charge.

Dans ce cas et après la formation, nous vous rembourserons par virement le montant du financement accordé par le FAFCEA

### Stagiaires relevant de Constructys :

Pour le montage de votre dossier de financement, veuillez vous rapprocher de la CAPEB de votre département  
**Autres stagiaires** : nous contacter

**Inscription à renvoyer complétée à : ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers**

➤ **Avec le chèque de règlement global** +

Pour les Stagiaires Non Salariés

relevant du FAFCEA

- un extrait d'immatriculation D1 de moins de 1 an fourni par la Chambre de Métiers
- une attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP)
- un RIB (pour le remboursement s'il y a lieu)

Fait à .....

Le .....

Signature et cachet de l'entreprise

Stagiaires salariés

relevant de Constructys

- Bulletin de salaire
- Contrat de mandat complété et signé



En partenariat avec



Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

14 Rue des Frères Lumière – 86000 POITIERS – Tel : 05 49 45 89 72 - Mail : contact@arfab.fr

SIRET : 393 135 017 00019 - Code APE : 8559A - N° de déclaration d'activité : 54 86 00436 86



## La récupération des eaux pluviales en rénovation de bâtiments durables

### Objectifs de formation

- Comprendre les enjeux de la récupération des eaux pluviales en rénovation de bâtiments durables.
- Appréhender les obligations réglementaires et les responsabilités des différents intervenants.
- Pouvoir dimensionner, installer et entretenir un système de récupération des eaux pluviales.

### Programme détaillé

#### 1- Ouverture du stage

- Tour de table, présentation et attentes individuelles de stagiaires.
- Rappels techniques et pédagogiques des formations du Projet « Encore+Pro ! »

#### 2- L'environnement général

- Le contexte politique, économique et environnemental entourant l'utilisation des eaux pluviales
- Comment intégrer une installation de récupération des eaux pluviales dans un projet global de rénovation énergétique d'un bâtiment.
- Les conditions sanitaires d'utilisation des eaux pluviales

#### 3- l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales

- Les différents modèles de cuve – choix de l'installation : capacité de stockage/utilisation.
- Analyse du terrain, terrassement et installation de la cuve.
- Mise en service, fonctionnement et entretien sur un plateau technique.

#### 4- Le système de pompage

- Le raccordement pompe/cuve
- L'amorçage du système
- Les précautions sanitaires d'utilisation en l'entretien

#### 5- L'alimentation en eau du logement

- Les recommandations vis-à-vis de la réglementation en vigueur
- La liaison Cuve/Logement et la réglementation sanitaire par rapport à la double alimentation
- Raccordements aux toilettes du logement
- Disconnecteurs et vannes 3 voies

#### 6- Conclusion – Evaluation individuelle et collective de la formation

- Propositions de formations complémentaires spécifiques selon les besoins ressentis
- Propositions d'accompagnement individualisé pour la mise en pratique dans l'entreprise

✓ Durée: 1 jour - 7 heures

✓ Public visé:

Artisans, Chefs d'entreprise, salariés du BTP

✓ Pré-requis:

- Connaissances du contexte réglementaire (neuf et rénovation).
- Connaissance de base de l'isolation thermique d'un bâtiment.
- Pouvoir dimensionner, installer et entretenir un système de récupération des eaux pluviales.

✓ Animation:

Formateurs ARFAB Poitou-Charentes Quenot SOIROT qualifié et expérimenté.

✓ Moyens pédagogiques:

- Approche théorique et pratique
- Documents PowerPoint,
- Démonstration technique,
- Médiathèque de produits

✓ Moyens techniques:

- Travaux pratiques sur maquettes

✓ Evaluation et sanction de la formation:

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestation de présence individuelle
- Evaluation par QCM et corrections avec commentaires. Notation.

✓ Informations pratiques :

Equipements de protection individuelle : chaussures de sécurité, gants, ...